

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 novembre 2024

**AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES MALADIES AFFECTANT LES CULTURES  
VÉGÉTALES À L'AIDE D'AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS - (N° 637)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 26

présenté par

Mme Batho, Mme Chatelain, M. Fournier, M. Biteau, Mme Laernoës, M. Tavernier,  
M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,  
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, Mme Garin,  
M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, M. Lahais, M. Lucas-  
Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas,  
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian,  
M. Thierry et Mme Voynet

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 11, après le mot :

« garantissent »,

insérer les mots :

« l'absence d'autre solution viable et ».

II. – Au même alinéa 11, substituer aux mots :

« la prévention des risques »,

les mots :

« l'absence d'incidence ».

III. – Au même alinéa 11, après le mot :

« santé »,

insérer le mot :

« humaine ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli afin de satisfaire l'article 9 de la directive européenne.